

remplacé par les lettres «CL», qui signifient «Department of Labour». Une barre horizontale coiffe le «L» et lui donne l'apparence de la lettre «T» pour «travail». Je suis incapable de dire ce que signifie le «C» qui y apparaît. On dirait qu'il y a trois têtes. C'est peut-être une interprétation héraldique quelconque de la troïka. Personne ne le sait. Mais les ministres ne devraient pas agir ainsi sans avoir obtenu le consentement du cabinet ou l'avis du Parlement. Des situations de ce genre se produisent à maintes et maintes reprises. Elles divisent le Canada inutilement.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Ces changements portent les gens à croire que nous ne pouvons pas établir l'unité au Canada. Et permettez-moi d'ajouter ceci. L'unité n'est pas une rue à sens unique. Nous qui ne sommes pas d'origine française avons beaucoup fait pour contribuer à instaurer l'unité au Canada. Nous avons renoncé à des choses que nous considérons comme sacrées et je parle à titre de citoyen d'origine mixte.

[Français]

M. Prud'homme: Monsieur le président, je pose la question de privilège.

[Traduction]

Je tiens à le signaler à mon très honorable ami, et c'est une question de privilège, si j'étais sûr que ma conduite de ce matin était de nature à diviser le pays, je refuserais mon appui à un tel amendement. Je m'efforce d'œuvrer au pays et à la Chambre en faveur de l'unité et non de la désunion. Je le répète à mon très honorable ami, si j'étais certain qu'un tel amendement allait diviser le pays et la population, je ne voudrais pas m'en mêler. Il le sait très bien, je pense, parce que je lui ai très souvent parlé dans le privé. Qu'en essayant d'édifier un meilleur Canada pour aujourd'hui et demain, nous oublions le passé, je ne suis pas d'accord. Nous estimons beaucoup le Canada d'hier et nous ne faisons pas fi des traditions, bien au contraire.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je respecte toujours l'intégrité du député. D'après lui, s'il était sûr que l'amendement diviserait le Canada, il ne l'appuierait pas. Il devrait aller plus loin et dire que si l'amendement suscite des doutes, il ne l'appuierait pas, en se fondant sur ce qu'il a cru au cours des années.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Comment est-ce possible d'établir la certitude? Socrate l'a tenté; d'autres philosophes l'ont tenté depuis et ont trouvé que c'était impossible. J'offre mes observations à la Chambre en toute impartialité.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Voilà l'attitude des libéraux. Ils s'écrient: «Oh, oh!». Ils ont le monopole de la sincérité. Ils sont les seuls à tenter de bâtir le pays. Il est apparent, d'après leurs interruptions, qu'à leur avis, ceux qui n'approuvent pas leur attitude n'ont pas le droit d'être entendus.

Monsieur l'Orateur, j'ai mentionné le remplacement des armoiries par ces trois petites figures qui représentent peut-être une troïka. Qui sait si ce n'est pas le secrétaire d'État, le premier ministre et le ministre de l'Expansion économique régionale? Je l'ignore, mais je crois qu'il faudrait les identifier. Il n'est que juste que ceux qui viennent d'autres régions et qui ont été désignés à des postes stratégiques dans le parti au pouvoir montrent clairement si la prochaine mesure sera la création d'un nouvel ordre, d'un triumvirat, dans notre pays.

Soit dit sans plaisanter, j'espère que le gouvernement n'insistera pas et cessera ces agissements. Je ne saurais être optimiste, car il est manifeste, malgré les doutes de ceux qui croient à un Canada uni, que ces gens vont poursuivre leur objectif sans égard aux dissensions.

L'hon. M. Macdonald: Monsieur le président, lorsque le très honorable représentant de Prince-Albert a pris la parole, il a reconnu qu'il avait été absent lors des délibérations précédentes.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je n'ai pas dit cela du tout. J'ai dit que je ne savais ce qui allait arriver aujourd'hui.

L'hon. M. Macdonald: J'essayais d'aider le très honorable représentant. S'il avait suivi le débat, il aurait parfaitement su que cet amendement n'émane pas du gouvernement et que j'ai dit précisément que le gouvernement ne prenait aucune position à cet égard. Le gouvernement a pris la position que l'on trouve dans le bill et celle qu'a prise le comité permanent et ce, à l'unanimité, je crois. Certes, le député de Hillsborough a appuyé l'idée qu'il y aurait lieu d'apporter un changement de ce genre, changement qui figure à la page 24 du bill. Que le député de Hillsborough se reporte